# GRADE, METIER, EMPLOI

|  |  |
| --- | --- |
| **Grade** | Assistant Socio -Educatif |
| **Emploi** | Assistant Socio -Educatif |
| **Métier** | Assistant(e) Social(e) |
| **% temps** | 100% |

# AFFECTATION

|  |  |
| --- | --- |
| **Pôle** | POLE OUEST |
| **Structure interne**  **(CR - *Code et Libellé)*** | 69Z… (à définir) |
| **Unité fonctionnelle**  ***(Code et Libellé)*** | 2546 – HC PEPs Ouest  2611 - CoVuJeunes  2361 – PEPS programme rétablissement |

# RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Comme l’ensemble des postes d’assistants sociaux de l’établissement, ce poste est rattaché hiérarchiquement à la direction du service social de l’établissement. Dans le cadre des délégations en vigueur et par délégation, l’assistant socio-éducatif est placé sous l’autorité fonctionnelle du chef de pôle, responsable du service, avec délégation au praticien hospitalier responsable de l’unité fonctionnelle dans laquelle il intervient.

Conformément à la législation en vigueur :

* L’agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
* L’agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

# AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : 38H20

Cycle hebdomadaire du lundi au vendredi, repos samedi/dimanche/jours fériés

Amplitude horaire : 8h - 18h

Congés pris dans le respect de l’organisation du service

Possibilité de télétravail après 6 mois d’exercice à temps plein, 1 jour par semaine en fonction des impératifs de service.

# CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1,2 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d’un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans. Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l’intervention précoce pour les psychoses au service d’un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d’enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l’intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d’hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L’entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d’accueil, d’évaluation et d’orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

* **3 services sectorisés** :
  + Le **service hospitalisation complète** qui s’adresse à l’ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d’hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
  + Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d’accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d’accueil, d’évaluation et d’orientation (CADEO) ;
  + Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
* **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d’hospitalisation complète, et trois unités ambulatoires (PEPS programme rétablissement, PEPS case management, et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d’enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l’intervention précoce sur un périmètre régional.

# DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes, avec lesquels il travaille, aient les moyens d’être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l’assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

* Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel
* Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société
* Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés

Son intervention vise autant l’autonomie que l’inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l’éducation à la citoyenneté.

La mission principale de l’assistant social est de participer à l’élaboration et à la réalisation du projet de soin et de vie des patients. L’assistant socioéducatif est à ce titre membre de l’équipe pluridisciplinaire et travaille en lien direct avec les différentes équipes tant intra hospitalières qu’extrahospitalières. Une bonne connaissance du réseau et des structures d’accueil lui permet de pouvoir être une personne ressource dans les liens avec le médico-social.

# ACTIVITES PRINCIPALES

## Travail direct auprès des patients et dans leur environnement

* évaluation de la situation sociale des usagers, en relation avec leur entourage : ouverture ou maintien des droits
* travail de liaison avec les différents partenaires impliqués dans la situation (CPAM, Métropole, MDPH, mairie, CAF, services de tutelle, bailleurs, structures d’hébergement, Clubhouse, SAMSAH, SAVS, organismes de formation professionnelle, ESAT, associations diverses …),
* travail de liaison avec les équipes médicales, paramédicales et sociales des différents services du pôle et du CH Vinatier. En particulier travail en étroite collaboration avec les coordonnateurs de parcours des équipes PEPS et les médecins référents
* participation au sein de l’équipe pluri-professionnelle, à l’élaboration du projet personnalisé du patient, avec évaluation psychosociale des besoins,
* accompagnement social : conseils, orientation et soutien aux patients et à leur entourage, éventuellement dans le cadre de déplacements ou de visites à domicile,
* participation à des interventions individuelles et groupales visant l’insertion sociale
* aide au maintien à domicile ou dans les lieux de vie par la mise en place d’actions préventives ou curatives en vue du retour à domicile ou du placement,
* aide à l’insertion sociale et/ou professionnelle,
* rédaction de rapports sociaux (mesures de protection des biens par exemple) et de signalements,
* rédaction de comptes rendus et tenue du dossier social,
* transmission des informations nécessaires au déroulement de la prise en charge dans le cadre des réunions d’équipe interne à l’unité,
* participation aux synthèses avec partenaires extérieurs,
* saisie de son activité dans le logiciel Cortexte.

## Travail institutionnel

* participation aux réunions d’équipe et institutionnelles,
* participation à la dynamique de recherche du service
* participation aux instances d’articulation entre les différentes lignes de soins du pôle.
* participation aux groupes de travail existant sur le pôle,
* participation au projet de service et de pôle,
* veille juridique et sociale,
* participation à la supervision, au groupe d’analyse de la pratique s’ils sont proposés.

## Travail collégial au sein du service social du pôle

En articulation avec l’ensemble des assistants sociaux du pôle :

* accueil de stagiaires et tutorat,
* participation aux réunions des AS du pôle
* production d’un rapport d’activité annuel
* planification et transmission des plannings de congés/absences au niveau polaire pour la continuité de service.

## Travail partenarial

* mise en œuvre et actualisation régulière des liens avec les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales susceptibles d’être partenaires du secteur de psychiatrie publique,
* participation active au travail de réseau avec les partenaires du territoire : commune, Métropole, bailleurs sociaux, associations de réinsertion par le logement ou par le travail, opérateurs du champ de la grande précarité et autres…
* participation aux différentes instances et commissions des CLSM du territoire du pôle,
* participation à des actions de formation, d’information et de prévention dans le champ de la santé mentale et, en particulier, de la réhabilitation psychosociale.

# ACTIVITES SPECIFIQUES

Critères d’inclusion sur la ligne de soin : patient présentant pour la première fois ou pris en charge depuis moins de 6 mois pour un épisode de psychose

* évaluation globale : accueil, écoute, conseil, et suivi dans la résolution des difficultés sociales.
* ouverture et effectivité des droits
* travail d’articulation et temps de synthèse avec les équipes territoriales PEPS, CoVuJeunes, les partenaires sectoriels et non sectorisés
* optimiser les relais avec les différents services de l’établissement
* favoriser l’engagement des bénéficiaires dans les prises en charge
* orientations partenaires/coopérations
* travail en réseaux, partenariats
* aide aux aidants
* appui au projet résidentiel/orientation
* connaissance des outils de la réhabilitation psychosociale,
* compréhension des fonctionnements institutionnels et groupaux,
* mise en place et participation à des actions sociales d’intérêts collectifs à destination des personnes concernées sur le pôle.

# COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

## Compétence légale

* Etre titulaire du DEASS

## Expérience professionnelle

Pratique antérieur dans une structure du champ de la santé mentale ou de la psychiatrie.

## Compétences et qualités requises

# connaissance des pratiques orientées rétablissement,

# techniques d’entretien social,

# expérience avec le public des jeunes adultes

# techniques de communication et de négociation,

# connaissances en droit social, du travail et de la famille,

# connaissance des populations à risque (précarité, vieillissement, addictions…),

# connaissance et utilisation des outils informatiques (messagerie et agenda Outlook, logiciels de bureautique …).

# capacités rédactionnelles,

# capacité d’analyse et de proposition,

# capacités de travail en réseau et en partenariat.

# connaissance des structures visant à la réinsertion socio-professionnelle et à l’hébergement thérapeutique, social et de droit commun,

# implication dans les Conseils Locaux de Santé Mentale (C.L.S.M.) des communes positionnées sur les secteurs du Vinatier

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT** | | |
| **Pôle Emetteur** | | |
| OUEST | | |
| **Modifications apportées par la nouvelle version** | | |
|  | | |
| **Rédaction** | **Vérification** | **Validation** |
| Nans PAULET  Cadre socio-éducatif | Dr Pierre-François GODET  Chef de pôle  Pr Frédéric HAESEBAERT  Chef de service | C. THEBAULT-JEAN  Directrice service social |